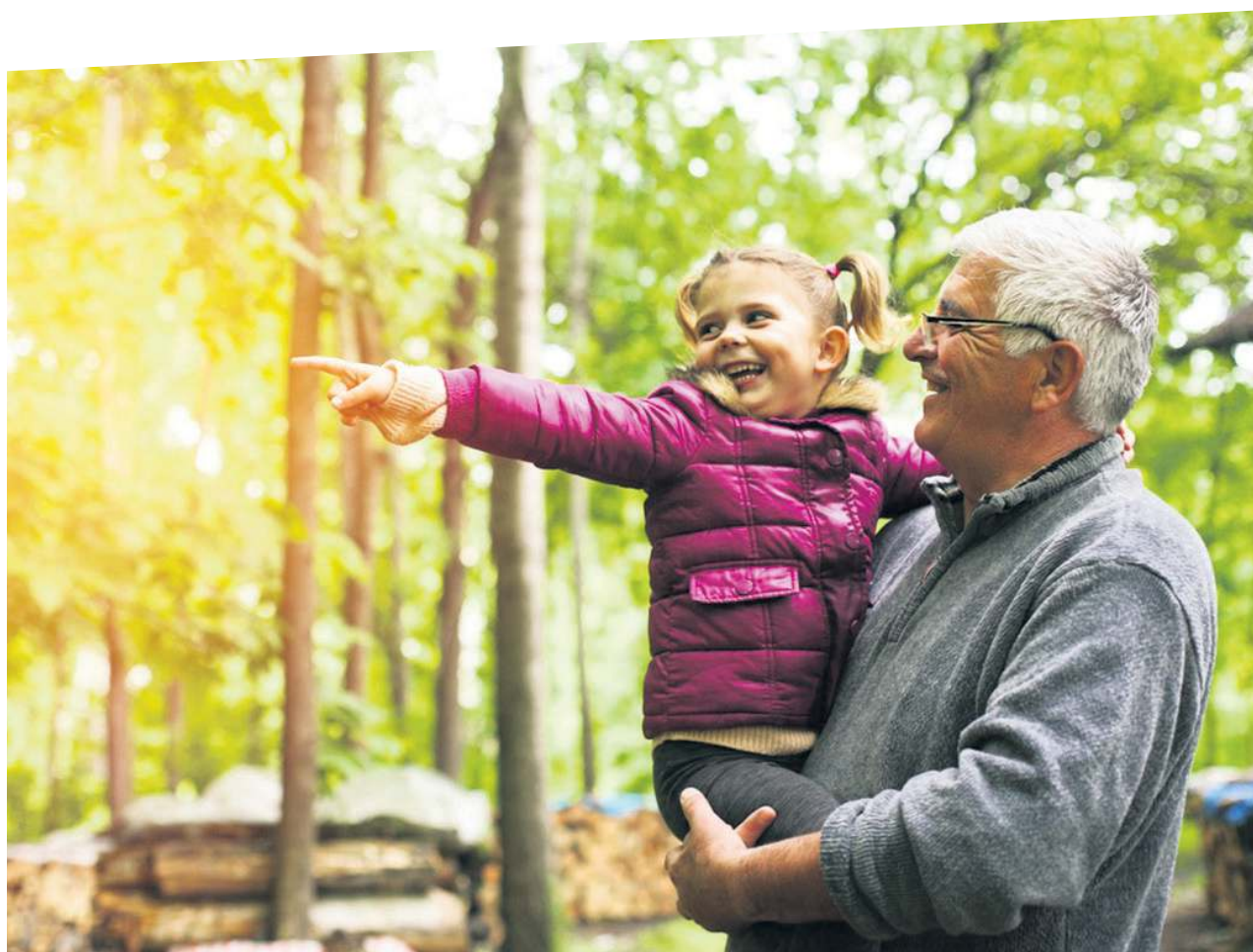


Au cœur de nos **COMMUNAUTÉS**

Politique des Familles et des Aînés
2020 - 2024



Mise en contexte

La MRC des Pays-d'en-Haut offre un cadre de vie attractif, recherché historiquement pour la villégiature et, depuis quelques décennies, pour la résidence permanente. Sa proximité avec la métropole est un atout, qui engendre toutefois des pressions importantes, notamment sur l'habitation, le transport et l'emploi, auxquels s'ajoutent des enjeux démographiques et socioéconomiques, le tout fragilisant le tissu social des communautés.

En effet, ces enjeux nous alertent sur les défis et situations préoccupantes que vivent les plus vulnérables de nos communautés : les ménages défavorisés, les jeunes familles, les retraités à revenus fixes et les personnes seules. C'est dans ce contexte que la MRC a entamé un processus de révision qui vient confirmer l'importance qu'elle accorde à ses familles et ses aînés, en vue d'améliorer leur qualité de vie.

Coordonnée par la MRC, la Politique des Familles et des Aînés est le fruit d'une collaboration ancrée dans nos communautés, en rassemblant les citoyennes et citoyens impliqués, les municipalités et les institutions, et de leur volonté d'assurer un cadre de vie favorisant l'épanouissement des familles et des aînés.

Vision

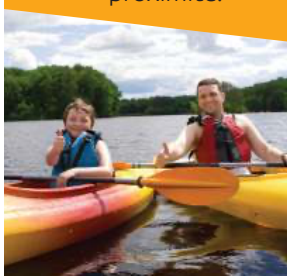
Cette politique incarne et promeut une vision énoncée par les citoyens, et ancrée dans leur communauté : **«Les familles et les aînés font partie intégrante de la vitalité de notre territoire, de nos communautés».**

Pour la MRC et ses partenaires, cela signifie :

- Reconnaître l'apport à la communauté de tous les membres d'une famille, dans leurs différentes étapes de vie, des tout-petits aux aînés;
- Considérer la réalité des familles et des aînés, fondées sur des données probantes, lors de la prise de décisions;
- Retisser les liens sociaux et développer le sentiment d'appartenance au sein des communautés et des territoires;
- Assurer un milieu de vie accessible et abordable;
- Assurer la disponibilité de services de proximité.

Ainsi, dès l'adoption de sa Politique des Familles et des Aînés, la MRC s'engage à :

- ✓ S'assurer de la réalisation des actions prévues au plan d'action quinquennal de la Politique des Familles et des Aînés;
- ✓ Exercer son rôle de catalyseur auprès des partenaires pour l'instauration de services et de mesures en faveur des familles et des aînés;
- ✓ Accueillir l'apport citoyen dans son processus décisionnel courant.



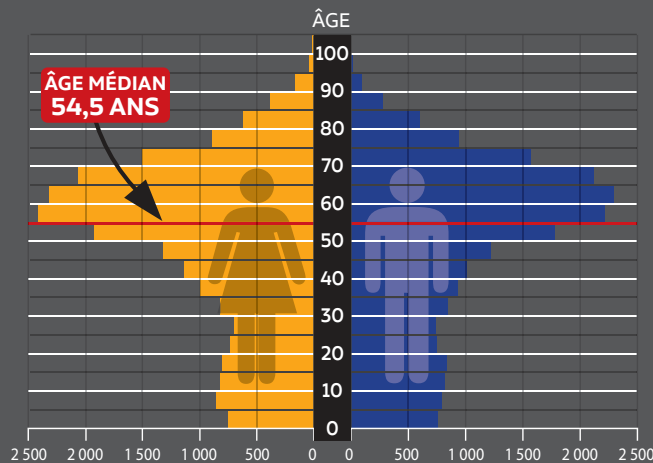
Démographie

LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT FAIT FACE À

3 ENJEUX MAJEURS

- Une pyramide des âges inversée
- Une population vieille et vieillissante
- Une population isolée et vulnérable

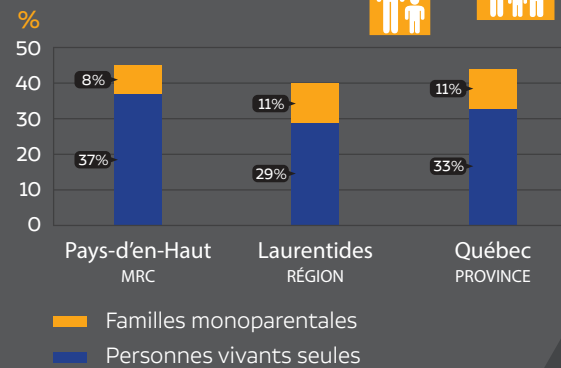
Démographie dans les Pays-d'en-Haut



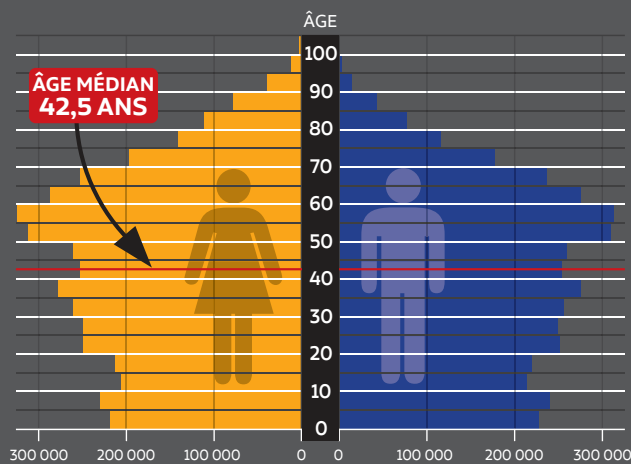
Personnes vivant seules

45 % DES MÉNAGES SONT VULNÉRABLES

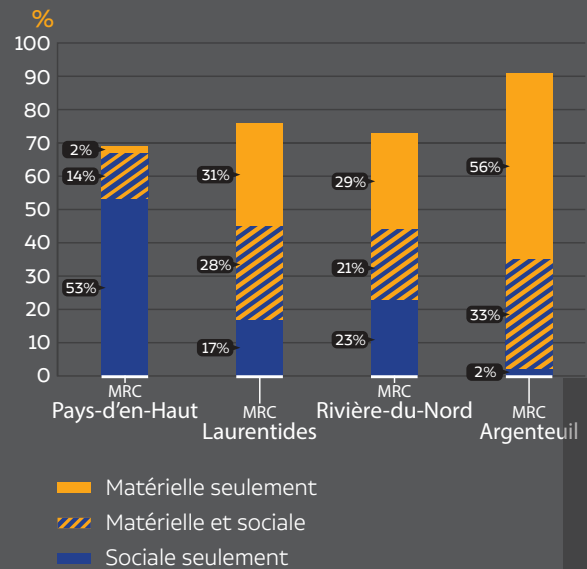
(37 % vivent seuls et 8 % sont des familles monoparentales)



Démographie au Québec



Défavorisation matérielle et sociale



Définitions

Familles

La MRC et la majorité de ses municipalités reconnaissent la famille comme étant la cellule de base de la société et un lieu de transmission des valeurs. Ancrée dans une dimension intergénérationnelle, elle représente toute association de personnes liées entre elles par des liens de parenté, de consentement mutuel ou par la recomposition familiale.

Aînés

Aîné, retraité, personne âgée, de l'âge d'or ou du bel âge, la MRC des Pays-d'en-Haut et ses municipalités constitutantes entendent par là toute personne âgée de 55 ans et plus. Bien qu'issus de plusieurs générations ayant des habitudes, des situations de vie, des valeurs et des besoins différents, formant ainsi un groupe hétérogène, les aînés partagent les mêmes désirs : vieillir en santé et actifs, demeurer chez eux le plus longtemps possible et contribuer aux projets de la communauté par la transmission de leur vécu et leur savoir.

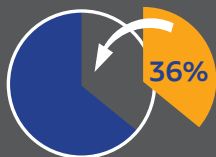
Économie et emplois locaux

La MRC des PDH connaît une vulnérabilité de l'économie locale face aux enjeux de :

- Pénurie de main d'œuvre
- Changements climatiques
- Décalage salaires locaux – prix de l'habitation



Des travailleurs vivant sur notre territoire ont un emploi hors MRC



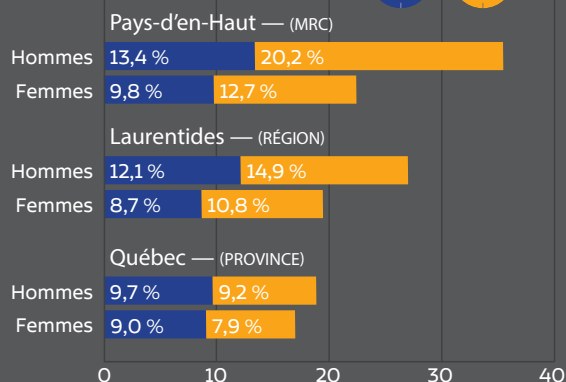
Des emplois sont occupés par des travailleurs vivant hors MRC

Déplacement au travail (aller simple)



45-59 min.

60+ min.



Habitation 97^e/98

La MRC des Pays-d'en-Haut se classe au **97^e rang sur 98 au Québec** en matière de logement abordable.
(Selon l'Indice du logement locatif canadien)

Un parc résidentiel particulier

- Marché immobilier sous pression (villégiature; location court terme)
- **30 %** de résidences secondaires (17 à 72 % selon la municipalité)

1 ménage sur 4

CONSACRE + de 30 % de son revenu pour se loger

Objectifs communs

Par sa Politique des Familles et des Aînés, la MRC vise à :

- Offrir un milieu de vie favorable à l'épanouissement des familles et des aînés;
- Assurer la sécurité des familles et des aînés;
- Favoriser l'établissement de nouvelles familles et la rétention des familles actuelles;
- Briser l'isolement des aînés;
- Mettre un frein à l'âgisme;
- Harmoniser les interventions et adapter les politiques et les planifications stratégiques;
- Favoriser la participation des familles et des aînés et s'appuyer sur la concertation de toute la communauté.

2 270 MÉNAGES LOCATAIRES
(46 % du total MRC)

2 880 MÉNAGES PROPRIÉTAIRES
(18 % du total MRC)

Champs d'intervention

Dans le cadre de sa politique, la MRC favorisera le bien-être de sa population à travers cinq champs d'intervention:

- La qualité de vie et les services locaux
- L'habitation abordable
- Le transport et la mobilité
- La sécurité
- La participation citoyenne et l'inclusion

Plan d'action de la MRC

Les services locaux au cœur de nos communautés

- F** Maintenir les visites VIP pour les nouveaux parents dans l'ensemble de la MRC.
- I** Poursuivre le projet de Maison des grands-parents.
- I** Développer un volet MRC de l'Accorderie.
- A** Poursuivre le projet de Maison de soins palliatifs et de Maison de répit pour les proches aidants.
- U** Favoriser l'accès aux activités de loisirs et de plein air à l'ensemble des résidents, par des incitatifs économiques, dans un esprit de concertation et de complémentarité.
- F** S'assurer de l'inscription régulière à l'ordre du jour du Conseil des Préfets et des Élus des Laurentides de la situation des Commissions scolaires et des services éducatifs.
- U** Produire une étude d'impact portant sur l'effet des dérèglements climatiques sur l'économie du territoire de la MRC : vitalité des milieux, impact sur les entreprises et les emplois.
- U** Brosser un portrait exhaustif du marché des emplois occupés par nos résidents et des impacts sur ces derniers.

L'habitation abordable au cœur de nos communautés

- U** Mettre en place et promouvoir une Politique de développement de l'Habitation abordable.
- U** Créer un Programme de soutien à l'accès à la propriété, avec la participation de l'entreprise privée.
- U** Identifier les impacts et les solutions en matière d'habitation abordable et d'accès à la propriété.

Le transport et la mobilité au cœur de nos communautés

- U** Planifier et intégrer l'accès en transport actif et collectif au site du complexe sportif.
- U** Diffuser et promouvoir auprès de la population et des organismes les initiatives développées par les organisations de transport.
- A** Sensibiliser les municipalités aux enjeux de l'Accessibilité universelle, afin d'assurer un accès actif et sécuritaire aux parcs de proximité, pour les aînés et personnes à mobilité réduite.

La sécurité au cœur de nos communautés

- A** Assurer la pérennité du programme des Éclaireurs et Sentinelles.
- U** Prioriser le soutien aux initiatives en saine alimentation de proximité et aux actions de sécurité alimentaire.
- U** Documenter les enjeux de vulnérabilité sociale ainsi que la réponse adéquate en services dans la MRC.

La participation citoyenne et l'inclusion sociale au cœur de nos communautés

- U** Établir les processus menant à un budget participatif dans la MRC.
- F** Ouvrir le Comité Familles à la participation et à la présence virtuelle des parents pour favoriser leur implication dans le développement de projets.

LÉGENDE

- A** Ciblée Aînés
- F** Ciblée Familles
- I** Intergénérationnelle
- U** Universelle



MERCI!

L'équipe administrative et le conseil de la MRC tiennent à saluer et remercier toutes les personnes qui ont pris part à la démarche de révision et qui ont permis de rendre possible la présente politique :

- Le comité supralocal des Familles et des Aînés
- Les élus responsables des Questions des Familles et des Aînés (RQF & RQA) et le personnel des municipalités participantes
- Les organisatrices communautaires et les agentes SHV du CISSS Laurentides
- Les organismes et les concertations qui ont participé activement aux travaux de révision
- Gabriel Dagenais, chargé de projet de la MRC, qui a su informer et coordonner les consultations et les adoptions des plans d'action dans les neuf municipalités locales
- Sans oublier les familles et les aînés qui ont hautement contribué aux travaux de révision, en faisant don de leur temps, de leur expérience et de leurs souhaits qu'ils ont partagés.



En partenariat avec :



La Politique des Familles et des Aînés de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Pays-d'en-Haut a été adoptée par le conseil de la MRC le 27 novembre 2019. Sa réalisation a été rendue possible grâce à la collaboration financière du Secrétariat aux Aînés du Ministère de la Santé et des Services sociaux et du Comité 0-5 ans des Pays-d'en-Haut, ainsi que par le soutien technique du Carrefour action municipale et famille.

Pour la version complète et le suivi détaillé, rendez-vous au :
lespaysdenhaut.com



Imprimé sur du Rolland Enviro100,
contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation.

Le masculin est utilisé
dans le seul but d'alléger le texte.